

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
Sainte-Agathe-des-Monts, le 29 mars 2021

**Objet : Suivi informatif au sujet du retrait préventif des masques de procédure pour adulte
contenant du graphène nanoformé**

Chers parents,

Les médias ont relayé l'information concernant la recommandation de Santé Canada de cesser l'utilisation et de retirer de la circulation les masques de procédure pour adulte SNN200642 contenant des matériaux de graphène nanoformé. Cette précaution ne concerne que les masques de procédure de grandeur adulte et non pas les masques pédiatriques puisque ces derniers ne contiennent pas de graphène nanoformé.

En effet, les gouvernements du Québec et du Canada ont diffusé, vendredi dernier, un avis au sujet des évaluations préliminaires menées par Santé Canada sur des masques de procédure contenant des matériaux de graphène nanoformé. En l'absence de données probantes pour appuyer l'utilisation sécuritaire et efficace des masques recouverts de graphène nanoformé, Santé Canada recommande que ces derniers soient retirés de la circulation par mesure préventive.

Le Centre de services scolaire des Laurentides a immédiatement procédé à une vaste opération de vérification de tous les masques en inventaire dans les différents établissements scolaires afin de s'assurer de leur conformité, peu importe leurs matériaux de fabrication, leur provenance ou le numéro de référence de leur fabricant.

Résultats : Nous vous confirmons que tous les masques de procédure, autant ceux de grandeur adulte que pédiatrique, distribués dans nos établissements scolaires ont été vérifiés, sont conformes, sécuritaires, homologués par Santé Canada et ne contiennent pas de graphène nanoformé.

Le Centre de services scolaire des Laurentides prend au sérieux les questions touchant le bien-être des élèves. Vous pouvez compter sur la vigilance avec laquelle nous nous engageons à veiller à leur santé et sécurité.

Veuillez accepter, chers parents, mes salutations distinguées.



Le directeur général,
Sébastien Tardif